

# DIGITHÈQUE

## Université libre de Bruxelles

---

GILBERT Pierre, *Vingt œuvres de l'Égypte ancienne*, [Bruxelles], Musées Royaux d'Art et d'Histoire, 1963.

---

**Cette œuvre littéraire est soumise à la législation belge en matière de droit d'auteur.**

Elle a été numérisée par les Bibliothèques de l'Université libre de Bruxelles, ***avec l'accord des Musées Royaux d'Art et d'Histoire.***

Les règles d'utilisation des copies numériques des œuvres sont visibles sur la dernière page de ce document.

L'ensemble des documents numérisés par les bibliothèques de l'ULB sont accessibles à partir du site <http://digitheque.ulb.ac.be/>

PIERRE GILBERT

---

Vingt œuvres  
de l'Égypte ancienne

MUSÉES



# Vingt œuvres de l'Égypte ancienne

MUSÉES ROYAUX  
D'ART ET D'HISTOIRE



*L'architecture, art-maître de l'Égypte ancienne, règne jusque dans une collection comme la nôtre, qui compte peu de pièces monumentales. Une conformité, manifeste ou secrète, à un ordre bâti, y est une constante de la sculpture et de la peinture. Mais ce sens ne diminue pas celui de l'humain. Le sujet vivant inspirait de la sympathie à l'Égyptien et, par lui, nous en inspire encore. C'est l'union de la fidélité au construit et de l'amitié pour l'être représenté qui fait l'essentiel du style de l'Égypte antique. Si la clarification architecturale rend moins direct ce sentiment de la nature et de la vie, elle ne le rend que plus profond et, par là, plus durable. On pourra, je l'espère, s'en rendre compte d'après ces vingt exemples de notre musée, dont Constant De Wit a pris soin de réunir l'illustration.*

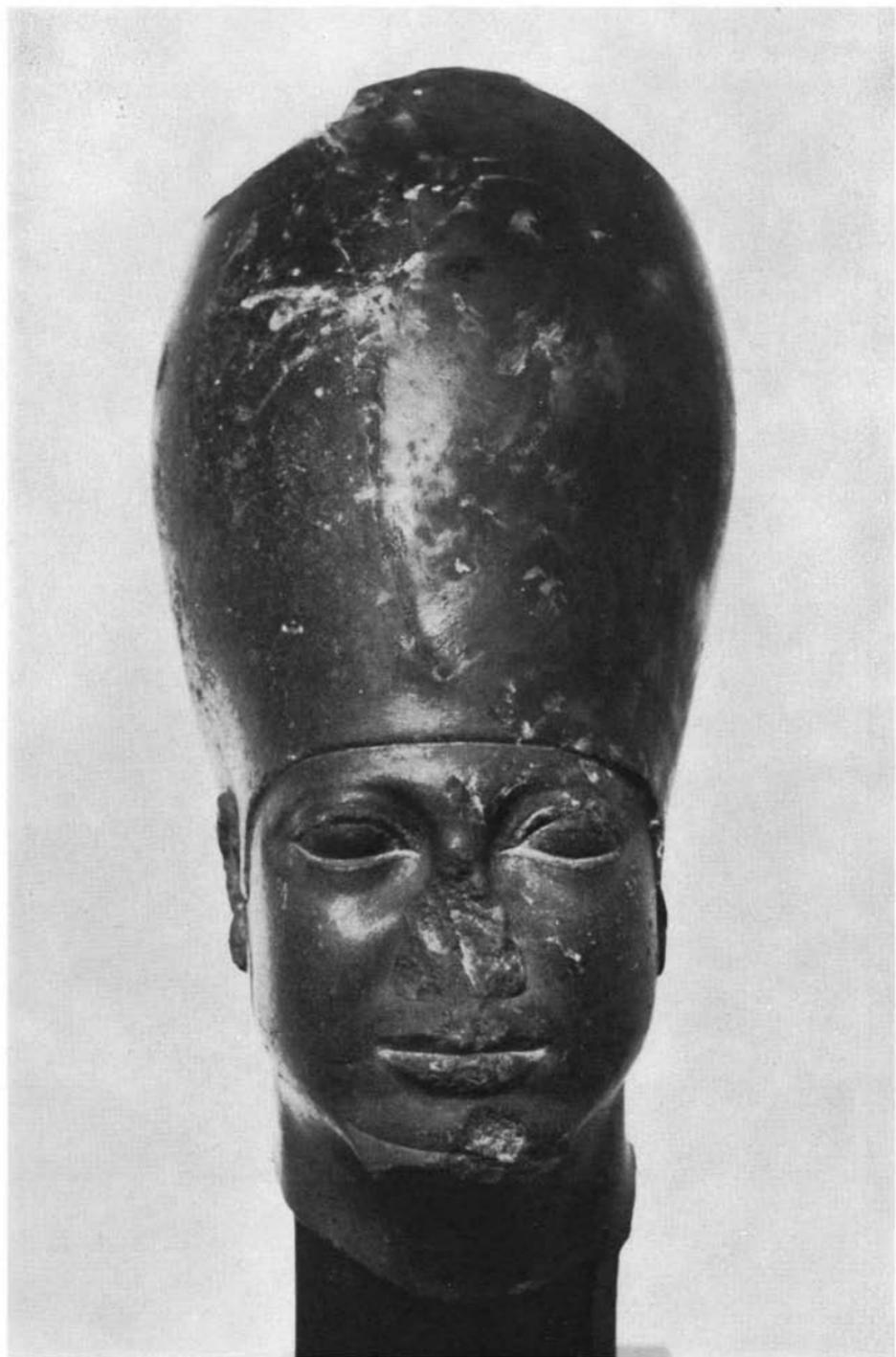
## **Tête d'une statue de Mycérinus**

*Schiste vert, IV<sup>e</sup> dynastie*

*E. 3074*

La tête de Mycérinus, le constructeur, vers 2600 a. J.-C., de la troisième pyramide de Gizeh, retient l'attention plus qu'elle ne la provoque; c'est là un effet des œuvres mûries. Le roi porte la tiare élevée de la Haute Egypte, qui forme avec le visage un bloc d'un contour uni. Ce visage est sculpté presque au naturel; mais le traitement du masque aux joues pleines, aux plis sans mollesse, reste compatible avec la dignité de la pierre; et l'apparente banalité du type s'ennoblit de tenue morale, de discrète indulgence réfléchie.

PLANCHE I



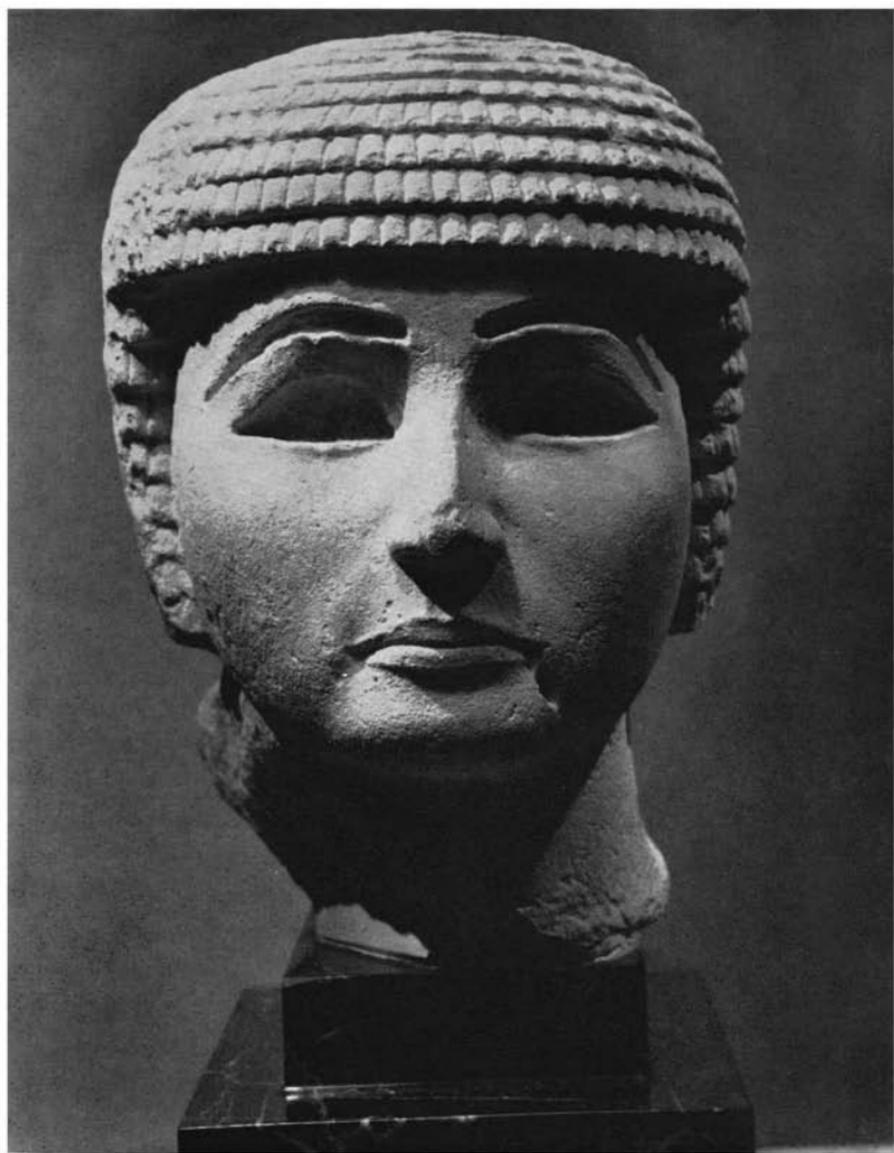
## **Tête d'une statue de notable**

*Calcaire blanc, V<sup>e</sup> dynastie*

*E. 7215*

Le portrait de ce personnage, qui vivait probablement vers 2500 av. J.-C., s'apparente un peu, par le nez mince et droit, et la bouche fine, au scribe célèbre du Louvre. Le visage, plus jeune, est presque aussi attentif. Le modelé simple se nuance d'une ondulation de la joue qui, sans porter atteinte à la solidité du style, suggère un frémissement. Les yeux et les sourcils, creusés pour une incrustation qui a disparu, la remplacent par une ombre à peine moins suggestive de vitalité.

PLANCHE II



**Fragment de relief représentant un dieu, Amon ou Min,  
sous les traits du roi Sésostris I<sup>er</sup>**

*Calcaire blanc, XII<sup>e</sup> dynastie*

*E. 6470*

Après les troubles auxquels avait succombé l'empire memphite, le Moyen Empire retrouve, au début de la XII<sup>e</sup> dynastie, vers 2000 av. J.-C., foi dans l'avenir. De la confiance anime cette figure du dieu respirant l'encens offert dans un brûle-parfum par Sésostris I<sup>er</sup>. Les conventions du dessin aident à transfigurer la physionomie assez épaisse que nous savons avoir été celle de ce roi, et qui, selon la coutume, a été attribuée au dieu, dont le roi était censé être le fils et le représentant sur terre. L'encens était, pour les Egyptiens, le parfum qui divinise, et le visage devant lequel monte ce parfum exprime, grâce à la subtilité du modelé large, la joie du dieu à sentir se régénérer en lui le divin.

PLANCHE III



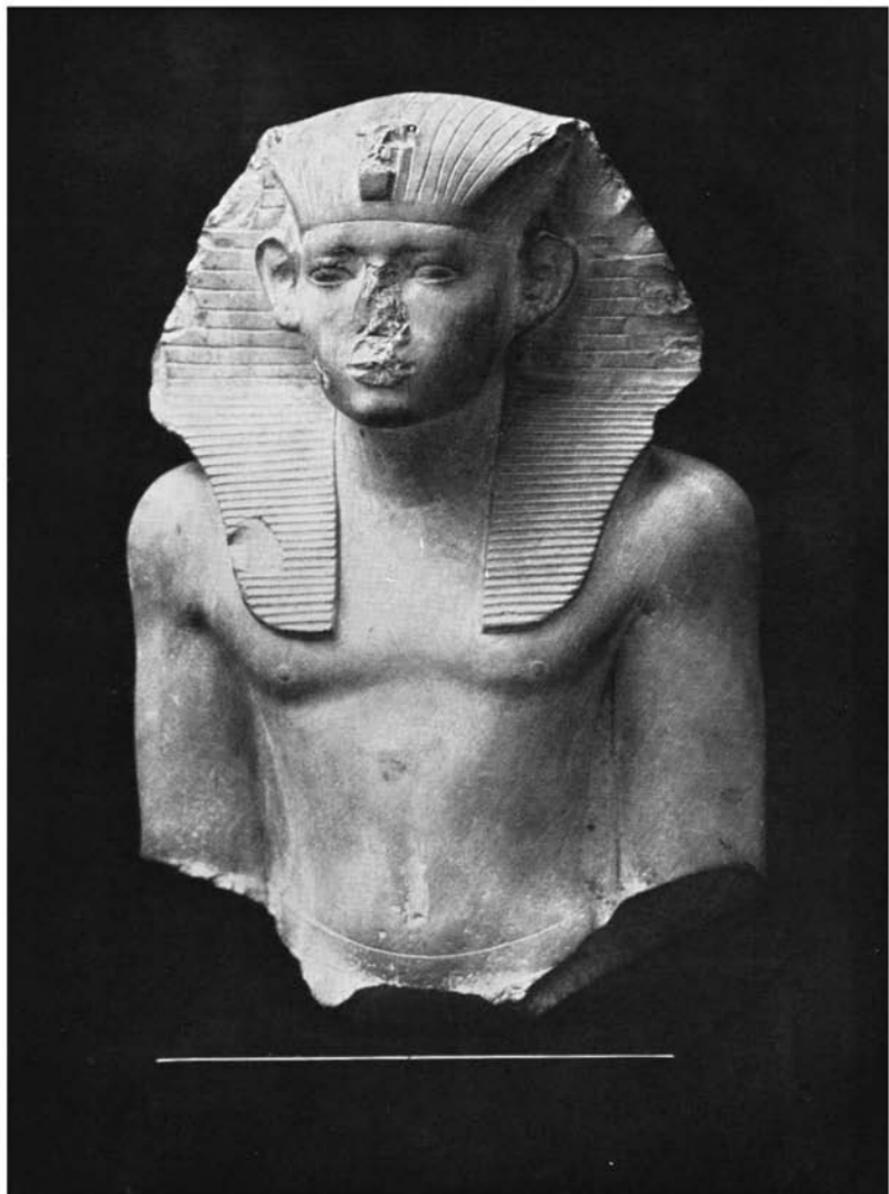
## **Buste d'une statue du roi Amenemhat III**

*Calcaire bis, XII<sup>e</sup> dynastie*

*E. 6342*

A la fin de l'époque de renaissance qu'est la XII<sup>e</sup> dynastie, dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle av. J.-C., Amenemhat III se révèle dans ses portraits, auxquels correspond notre buste de calcaire poli, étrangement soucieux. Il concentre son énergie pour faire face à des difficultés qui nous échappent, mais à la suite desquelles la désunion du pays devait donner prise à l'invasion des Hyksos. La carrure des épaules et des pectoraux, la mâchoire anguleuse, les yeux enfoncés définissent la construction physique en accord avec cette volonté tendue.

**PLANCHE IV**



**Fragment de relief représentant le dieu Osiris sous les traits du roi Aménophis I<sup>er</sup>**

*Calcaire blanc, XVIII<sup>e</sup> dynastie,*

*E 483*

Au xvi<sup>e</sup> siècle av. J.-C., le début de la XVIII<sup>e</sup> dynastie et du Nouvel Empire inaugure une grande reprise de la civilisation. Les Hyksos sont rejetés en Asie. Aménophis I<sup>er</sup> répare les maux de la guerre. Ses sujets reconnaissants firent de lui un dieu protecteur de leurs morts. Le dieu même des morts, Osiris, lui ressemble beaucoup, sur notre grand relief de calcaire blanc provenant d'Abydos. Le dieu, enveloppé de son linceul, mais debout, les mains resaisissant les insignes de son autorité, et le visage vivant, nous apparaît, malgré son type terrien au nez lourd, animé de la qualité que l'on aimait dans le roi, une bonté en éveil.

PLANCHE V



## **Buste en relief du roi Thoutmosis II**

*Calcaire peint, XVIII<sup>e</sup> dynastie*

*E 3044*

Au début du xv<sup>e</sup> siècle av. J.-C., la reine Hatshepsout construit à Deir-el-Bahari, sur la rive gauche de Thèbes, le beau temple funéraire où devait être honoré auprès d'elle, parmi les rois de sa famille, son frère-époux, mort prématurément, Thoutmosis II. Le fils de celui-ci et d'une femme de second rang, Thoutmosis III, fit remplacer en maint endroit les portraits d'Hatshepsout, qui l'avait trop longtemps tenu en tutelle, par de nouveaux portraits de son père. Notre musée possède une de ces figures palimpsestes. A travers le relief de calcaire peint, pour lequel il avait fallu ravalier le panneau, se devinent les traces des martelages qui avaient éliminé le premier relief; et l'épithète de « vivante » a subsisté, par inadvertance, au seul pan subsistant de la surface originale. Le profil, à peine aquilin, de Thoutmosis II, n'est, pour être exécuté en surcharge, pas moins délicat. Un amaigrissement discret trahit le mal contre lequel lutte le jeune roi, dont la distinction n'avoue pas cette lutte. Encore que Thoutmosis II n'ait guère eu le temps de porter les armes qu'en Nubie, son image évoque bien la fière lignée qui délivra l'Égypte des Hyksos et lui conquit un empire en Asie comme en Afrique.

PLANCHE VI



**Buste en relief de la reine Tiyi, provenant de la tombe  
d'Ouserhat, à Thèbes**

*Calcaire blanc, XVIII<sup>e</sup> dynastie*

*E. 2157*

Une jeunesse tout heureuse rayonne de ce portrait de la reine Tiyi, qui, autour de 1400 av. J.-C., régna sur l'Égypte en régnant sur le cœur d'Aménophis III. Elle n'était pas de naissance royale, et les ornements sacrés dont elle est parée lui sont autant de gages d'amour. Un art très conscient a su accorder les courbes de la composition. Mais cette grâce linéaire n'a rien de gratuit. Parure et harmonie se subordonnent à la personnalité; elles mettent en valeur le frais épanouissement de son esprit et de son charme.

PLANCHE VII



**Fragment de relief représentant deux dignitaires s'inclinant, provenant de la tombe de Khâemhat, à Thèbes**

*Calcaire blanc, XVIII<sup>e</sup> dynastie*

*E. 2434*

Ce fragment est un bon témoin de l'art accompli du relief dans la tombe de Khâemhat. Les deux personnages représentés ici sont des fonctionnaires qui viennent rendre compte de leur administration. La jeunesse presque enfantine qui leur a été attribuée ne permet pas de les prendre très au sérieux. Cet air de page est caractéristique du règne d'Aménophis III, où le sens du bonheur de l'ancienne Egypte, alors au comble de la prospérité et de la gloire, lui fit perdre un peu le contact avec le réel, dans un rêve de monde idyllique. Il est vrai que cette vision, aux murs d'un tombeau, était plus ou moins considérée comme projetée dans l'Au-delà; il n'était, dès lors, pas déplacé d'évoquer par de la poésie la condition des bienheureux. C'est à des anges du Quattrocento qu'il serait peut-être le plus indiqué de comparer ces auxiliaires aimables d'une cour paradisiaque.

PLANCHE VIII

E.2487.



**Fragment de relief représentant deux personnages prosternés**

*Calcaire gris, XVIII<sup>e</sup> dynastie*

*E. 6830*

Ce fragment est si proche du précédent, par son aménité d'art et d'esprit, qu'il convient de l'attribuer au même tombeau ou à un monument contemporain, décoré par des sculpteurs de même école.

Les personnages, de type moins fin, et de beaucoup plus petite taille, ne sont que des comparses. Sculptés d'une façon plus rapide, ils ont la même bonne grâce. Que ce soit devant le roi qu'ils se prosternent, ou devant une barque de dieu posée sur un piédestal, ils gardent une distinction aisée; c'est là l'indice d'une civilisation humaniste où les gens modestes, jusque dans une salutation où se marquait leur humilité, ne ressentaient pas d'humiliation.

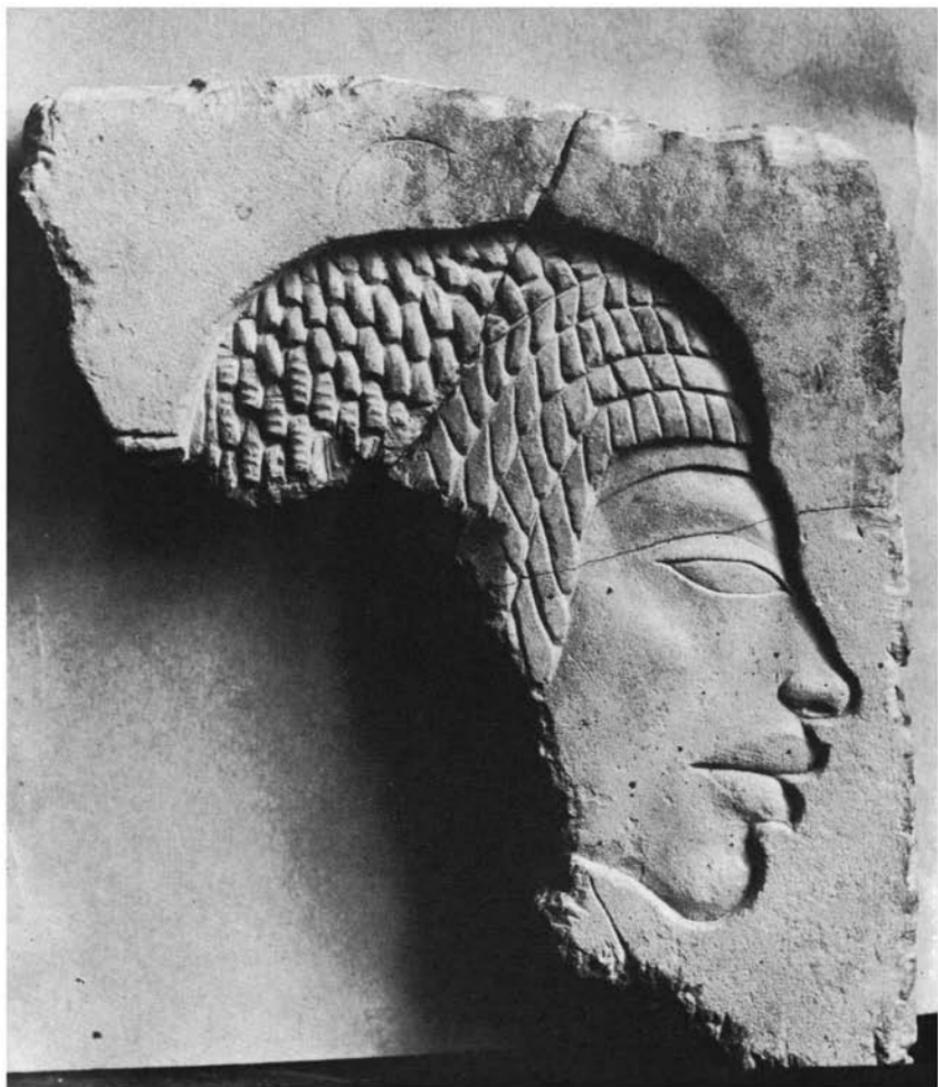


## **Profil *anticonformiste* d'Akhnaton en sous-relief**

*Calcaire blanc, XVIII<sup>e</sup> dynastie*

*E. 3052*

En pleine illusion, et à cause d'elle, éclate, au deuxième quart du XIV<sup>e</sup> siècle av. J.-C., la révolution religieuse d'Aménophis IV, fils d'Aménophis III et de Tiyi, qui prit le nom d'Akhnaton, le « Dévoué au Disque », pour instaurer un monothéisme solaire. Depuis l'Ancien Empire, les penseurs voyaient dans les dieux des *devenirs* d'un dieu suprême, dont l'aspect visible était le soleil. Akhnaton adore ce dieu sous le nom d'Aton, « Le Disque », et ne veut adorer que lui. Antitraditionnaliste passionné, il se fait représenter d'une façon véhémement où le réel n'a guère plus de part qu'à l'habituelle optique de bienveillance. Notre plaque d'étude E. 3052, accusant les angles et les sillons de visage étiré, aurait poussé la laideur jusqu'à l'hébétude, si le tourment que trahit cet excès n'introduisait dans l'expression un ferment qui lui rend une vie secrète.



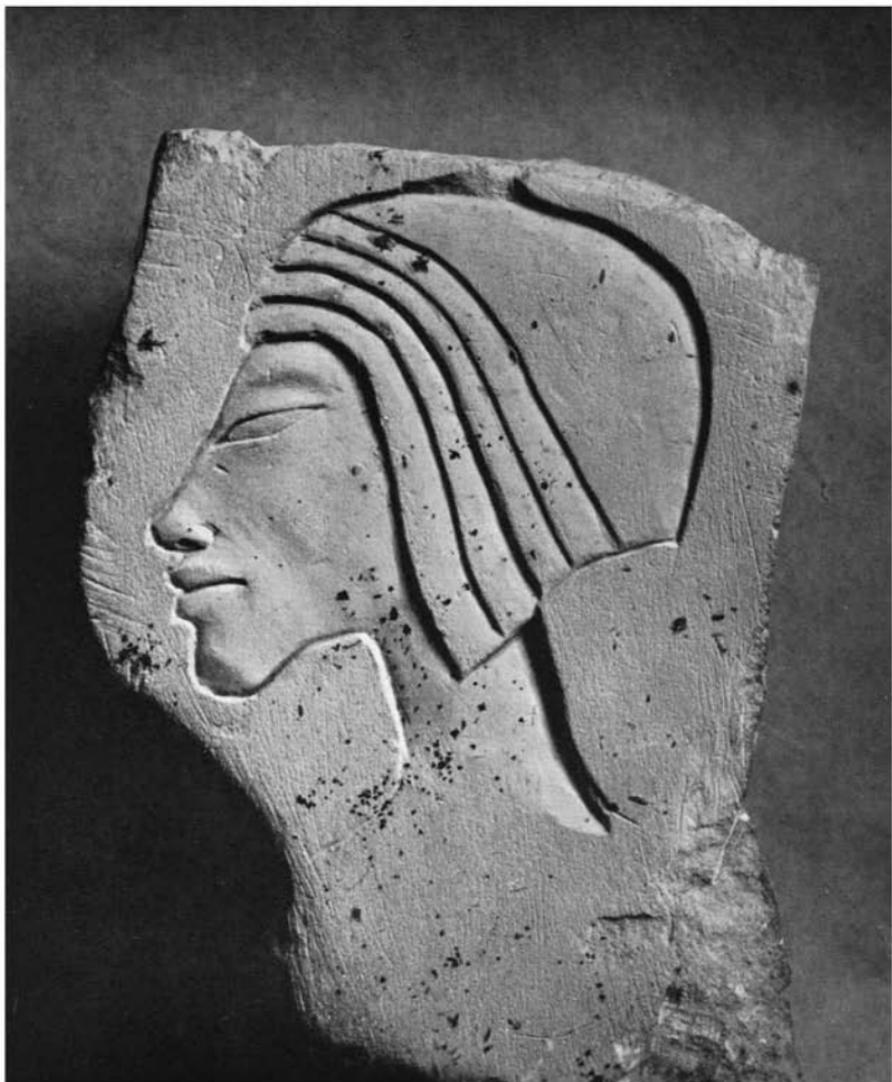
## **Profil mystique d'Akhnaton, en sous-relief**

*Calcaire blanc, XVIII<sup>e</sup> dynastie*

*E. 3051*

Les artistes de la nouvelle capitale d'Akhnaton, Amarna, multipliaient les pièces d'étude pour se former au nouveau mode de représentation exigé par le roi. Notre plaque E. 3051 témoigne d'une autre orientation que la précédente. La transformation du type réel du roi n'est probablement pas moins grande; elle s'est faite dans un autre sens. Au lieu d'une brutalité d'anticonformisme, c'est la ferveur du roi-prophète qui s'y trouve interprétée. La physionomie a été remodelée par le feu intérieur au point de devenir, au-delà de toute ressemblance physique, un moyen d'expression aigu de mysticisme. Cette tendance caractérise surtout le milieu du règne, quand il paraissait encore possible de vivre et de régner sur ce plan religieux.

PLANCHE XI



## **Portrait d'Akhnaton en sous-relief**

*Calcaire blanc, XVIII<sup>e</sup> dynastie*

*E. 8028*

La sympathie envers l'homme était trop foncière à l'Égyptien pour qu'il pût se tenir longtemps à un expressionnisme qui accentue un trait de l'être intérieur au détriment de la vraisemblance physique. Dans l'histoire de l'art amarnien, c'est le sentiment de la mélancolie humaine qui, devant les échecs en Asie de l'Égypte ébranlée par les luttes religieuses, commanda le retour au respect d'une forme d'homme. Notre plaque d'étude E. 8028 montre, en un profil beaucoup moins dénaturé que les précédents, le fragile prophète marqué des plis amers de la déception, près de succomber aux tempêtes qu'avait provoquées, dans les âmes et dans l'empire, son obstination à ne vouloir vivre que religieusement.

PLANCHE XII

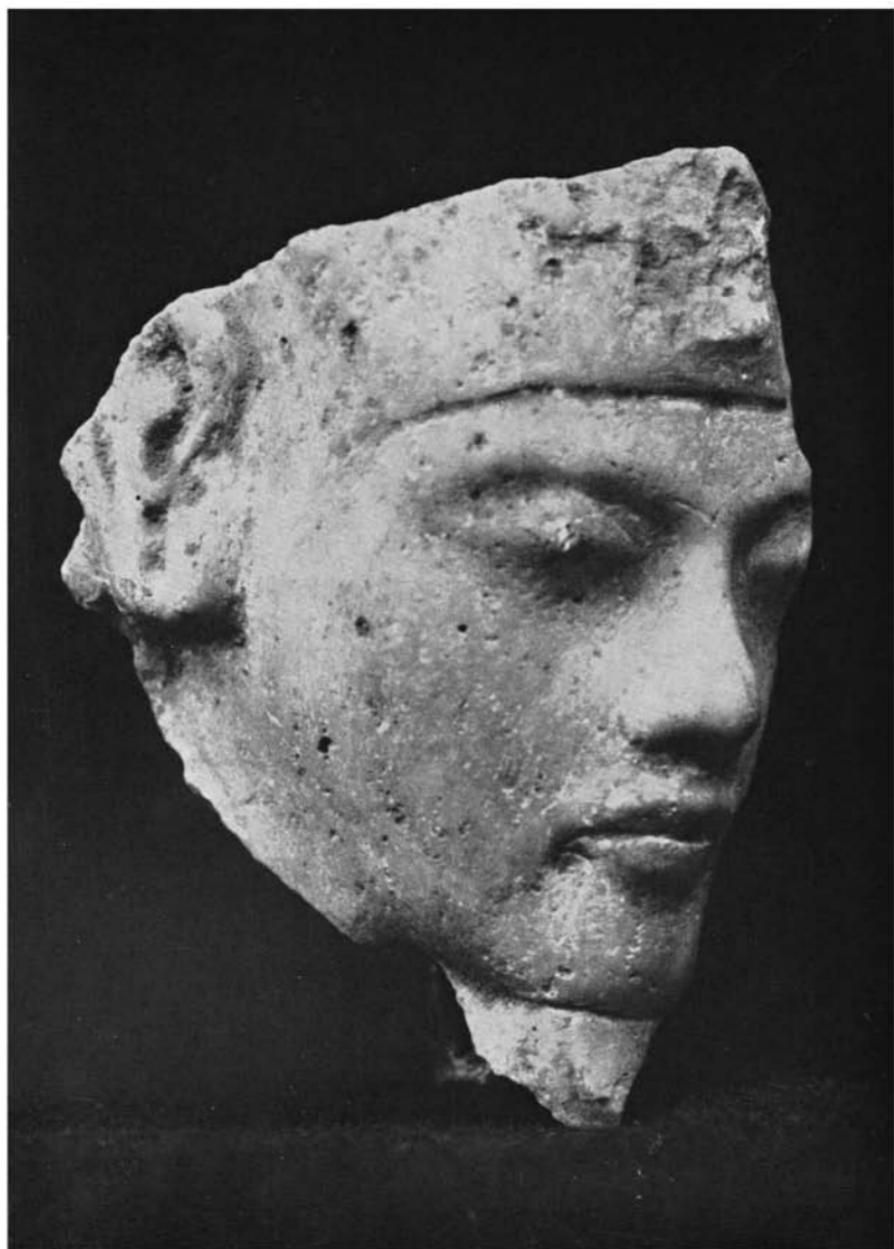


## **Tête d'une statuette funéraire d'Akhnaton**

*Calcaire cristallin, XVIII<sup>e</sup> dynastie*

*E. 6845*

Notre tête de statuette funéraire d'Akhnaton, taillée dans un calcaire proche de l'albâtre, est admirable de songerie méditative, dans l'enveloppement d'un modelé qui diffuse de l'ombre sous la paupière mi-baissée et sous le coin flexible de la bouche. A la fin de sa vie, qui ne fut pas longue, le réformateur se retrouve, au-delà des partis pris, semblable par le visage plus large, les traits détendus, à son père Aménophis III auquel il s'était tant opposé; mais l'intensité de l'âme lui est bien personnelle.



## **Tête d'une statue du dieu Amon sous les traits du roi Toutankhamon**

*Granit noir, XVIII<sup>e</sup> dynastie*

*E. 5698*

Du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle avant J.-C., cette tête du dieu Amon est celle d'une des nombreuses statues brisées par ordre d'Akhnaton et réparées ou refaites sous Toutankhamon. Celui-ci était, probablement, un frère cadet du réformateur, revenu, encore enfant, sous la pression de la politique, à l'obédience religieuse traditionnelle. Un biseutage adouci des paupières prolonge une rêverie moins ardente que celle d'Akhnaton. Cette ombre de lassitude, annonciatrice d'une vie brève, et la tendresse démunie, rendue par un moelleux qui, dans ce granit, tient du miracle, n'empêchent pas une dignité monumentale, ni un sourire de dieu enfant.



## **Tête de prince**

*Calcaire peint, XVIII<sup>e</sup> dynastie*

*E. 2401*

Ce personnage de haut rang rejoint presque, par l'amabilité, l'art du temps d'Aménophis III. Mais le pli du cou, celui de la lèvre un peu tombante, ne permettent pas de l'intégrer à une vision aussi heureuse. Ces détails, comme la coiffure qui retombe de part et d'autre du cou devant les épaules, indiquent la fin de la XVIII<sup>e</sup> dynastie. L'artiste a su agencer, en courbes concordantes, le contour des lèvres, des sourcils et du bord de la chevelure; il a prolongé par une ondulation de cette chevelure le léger sourire des yeux. Mais il ne s'est pas arrêté à ces soins de présentation; il n'y a même recouru que pour soutenir une concordance plus profonde, qui lui a paru essentielle à l'œuvre, celle d'une âme de civilisé.



**Détail de la stèle de May, représentant le dédicant en prière**

*Calcaire blanc, XIX<sup>e</sup> dynastie*

*E. 5300*

Il convenait de rappeler par une de nos planches, en dehors des exemples d'Akhnaton, le sentiment religieux personnel, dans une civilisation où il a joué un tel rôle. De la fin du xiv<sup>e</sup> siècle, la figure de May en prière a peu d'individualité. Mais le fléchissement de la silhouette de l'adorant, souligné par celui de son bouquet d'offrande, suffit à exprimer la piété confiante et modeste qui était celle de la plupart des Egyptiens.

PLANCHE XVI



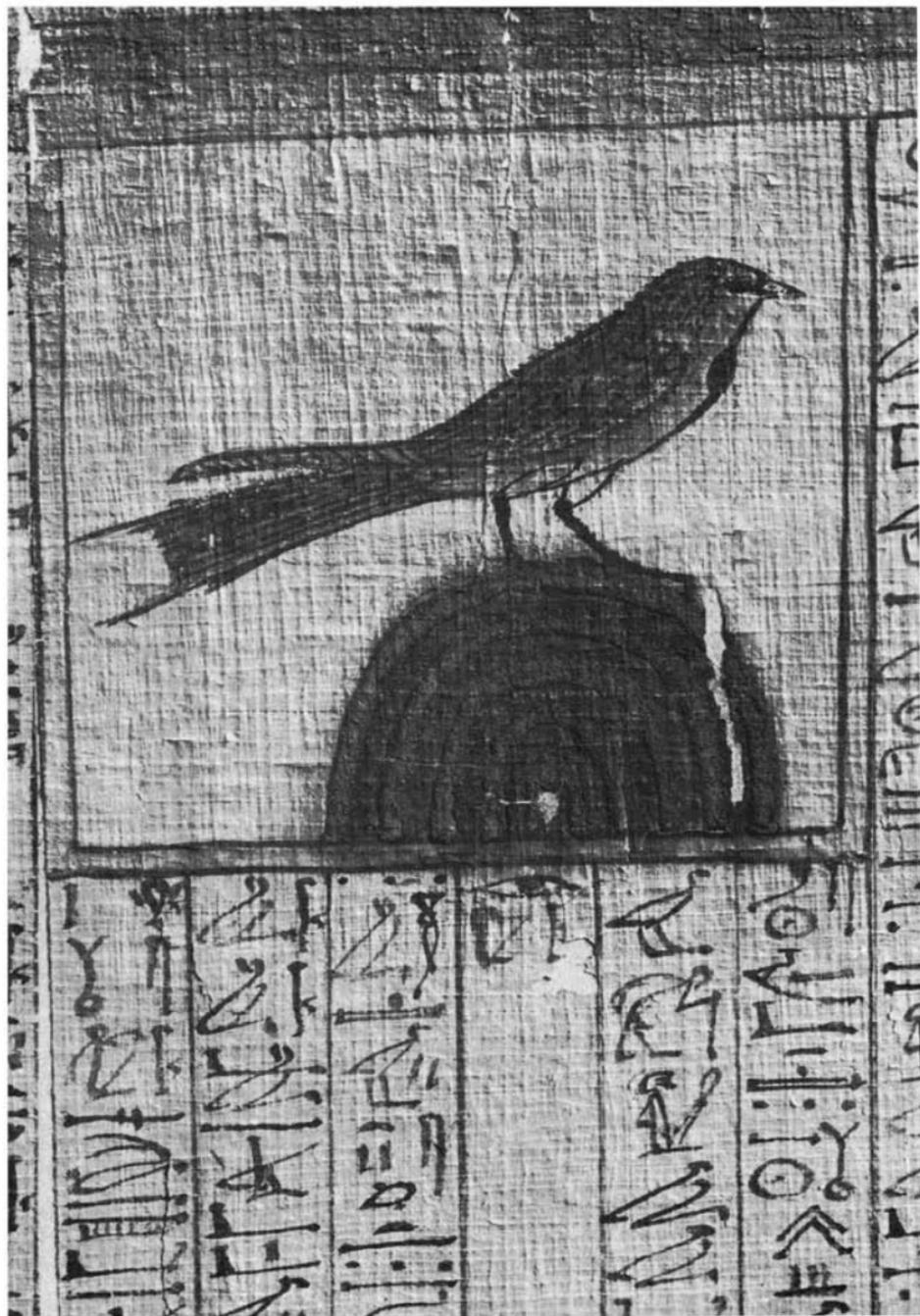
## **L'hirondelle sur le tertre, vignette du livre des morts du Neferrenpet**

*Peinture sur papyrus, XIX<sup>e</sup> dynastie*

*E. 5043*

La formule du livre illustré était connue de l'Égypte ancienne, mais les ouvrages profanes ne nous sont parvenus qu'en débris, tandis que les tombeaux du Nouvel Empire nous ont conservé de nombreux exemplaires du *livre des morts*. C'est un recueil de prières, de conjurations et d'indications destiné à faciliter le passage de l'âme dans l'autre monde.

L'hirondelle de notre vignette est posée sur la butte primordiale, qui, émergée en premier lieu du chaos, servit au dieu créateur à s'élever au-dessus de l'océan originel, pour appeler le monde à l'existence. Temple et tombeau sont souvent assimilés à ce tertre. L'illustration que nous donnons accompagne le chapitre où l'âme souhaite pouvoir se transformer en toutes sortes d'êtres, surtout des oiseaux, aptes à circuler librement. Le dessinateur a saisi les formes glissantes de l'oiseau taillé pour les longs vols. Il nous faut de l'attention pour remarquer un artifice qui précise le caractère : la queue fourchue est représentée de face alors que l'hirondelle se présente de profil.

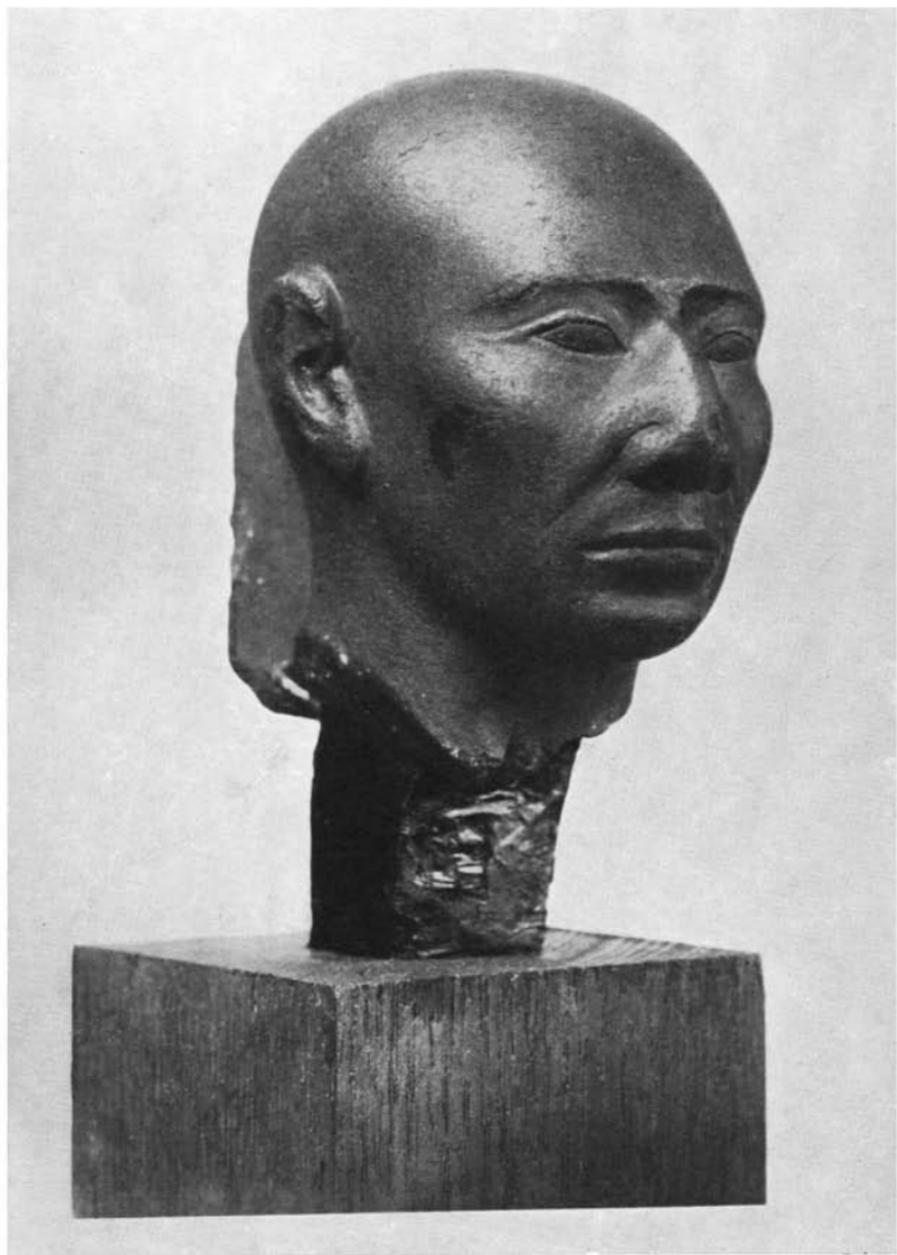


**Tête d'une petite statue d'homme âgé au crâne ras**

*Schiste vert, époque ptolémaïque*

*E. 5346*

La critique actuelle tend à placer cette tête d'homme âgé, au crâne ras, comme beaucoup d'autres de type analogue, à l'époque ptolémaïque. Le réalisme s'inspire de modèles de l'Ancien Empire, mais il est plus minutieux, et une moindre sympathie pour la vie se trahit à l'expression circonspecte et désabusée. Cette froideur méfiante serait l'indice d'une culture qui, se survivant parmi de plus novatrices, se rabattait sur une tradition dont elle exagérait le mystère.



**Portrait peint à la cire d'un homme vêtu de l'himation**

*Peinture sur bois, époque impériale romaine*

*E 4858*

Le tableau, du II<sup>e</sup> siècle après J.-C., échappe à toutes les conventions qu'avait adoptées comme expressives de son esprit l'art pharaonique; le visage, plutôt de trois quarts que de face, se modèle en dégradés d'ombre et de lumière; mais cette façon gréco-romaine de présenter le sujet s'accompagne d'une présence de vie intérieure dans le regard que Rome avait eu moins tendance à déceler; ce sentiment de l'âme est de ceux qui allaient peu à peu transformer l'art impérial de Rome en un autre, dans lequel trouvera son expression le christianisme.



## **Fragment de corniche**

*Calcaire peint, époque copte*

*E 8038*

Le christianisme, très tôt important en Egypte, y prit, à l'encontre d'une administration romaine ressentie comme despotique, un caractère d'opposition; il en fut longtemps réduit à vivre, au bords des déserts, en marge de la société officielle. De là, dans la dissidence, un artisanat rustique. Les modèles étaient ceux du répertoire ornemental gréco-romain, les plus répandus dans l'empire; mais la naïveté de la facture, l'influence du travail du bois, le plus fréquent, les changeaient en un découpage sur fond d'ombre. Notre fragment de corniche de calcaire, destiné à se détacher sur un fond de briques probablement blanchi, montre un oiseau perché sur un nœud de feuillage, où l'antique sentiment de la vie, la sympathie pour la nature, l'emportent sur les traditions d'un art concerté et sur la rusticité de la technique. Cette fraîcheur et la gaucherie qu'elle relève sont des traits qui se retrouveront dans l'art roman jusque dans nos pays, où émigrèrent des moines d'Egypte.

PLANCHE XX



## **Règles d'utilisation des copies numériques d'œuvres littéraires de Pierre Gilbert, réalisées par les bibliothèques de l'ULB**

L'usage des copies numériques réalisées et mises à disposition par les Bibliothèques de l'ULB, d'œuvres littéraires de Pierre Gilbert, ci-après dénommées « copies numériques », implique un certain nombre de règles de bonne conduite, précisées dans le présent texte. Celui-ci est accessible sur le site web des bibliothèques et reproduit sur la dernière page de chaque copie numérique d'œuvres de Pierre Gilbert ; il s'articule selon les trois axes [protection](#), [utilisation](#) et [reproduction](#).

### ***Protection***

#### **1. Droits d'auteur**

La première page de chaque copie numérique indique les droits d'auteur d'application sur l'œuvre littéraire.

La mise à disposition par les Bibliothèques de l'ULB de la copie numérique d'œuvres de Pierre Gilbert a fait l'objet d'un accord avec les ayants droit de Pierre Gilbert, notamment concernant les règles d'utilisation précisées ici. Les ayants droit de Pierre Gilbert auront pris le soin de conclure un accord avec les tiers, et spécialement des éditeurs, ayant encore à ce jour des droits sur les œuvres de Pierre Gilbert, afin de permettre la mise en ligne des copies numériques.

#### **2. Responsabilité**

Malgré les efforts consentis pour garantir les meilleures qualité et accessibilité des copies numériques, certaines déficiences peuvent y subsister – telles, mais non limitées à, des incomplétudes, des erreurs dans les fichiers, un défaut empêchant l'accès au document, etc. -.

Les bibliothèques de l'ULB déclinent toute responsabilité concernant les dommages, coûts et dépenses, y compris des honoraires légaux, entraînés par l'accès et/ou l'utilisation des copies numériques. De plus, les bibliothèques de l'ULB ne pourront être mises en cause dans l'exploitation subséquente des copies numériques ; et la dénomination 'bibliothèques de l'ULB', ne pourra être ni utilisée, ni ternie, au prétexte d'utiliser des copies numériques mises à disposition par elles.

#### **3. Localisation**

Chaque copie numérique dispose d'un URL (uniform resource locator) stable de la forme <[http://digistore.bib.ulb.ac.be/annee/nom\\_du\\_fichier.pdf](http://digistore.bib.ulb.ac.be/annee/nom_du_fichier.pdf)> qui permet d'accéder au document ; l'adresse physique ou logique des fichiers étant elle sujette à modifications sans préavis. Les bibliothèques de l'ULB encouragent les utilisateurs à utiliser cet URL lorsqu'ils souhaitent faire référence à une copie numérique.

### ***Utilisation***

#### **4. Gratuité**

Les bibliothèques de l'ULB mettent [gratuitement](#) à la disposition du public les copies numériques d'œuvres littéraires de Pierre Gilbert : aucune rémunération ne peut être réclamée par des tiers ni pour leur consultation, ni au prétexte du droit d'auteur.

## 5. Buts poursuivis

Les copies numériques peuvent être utilisées à des fins de recherche, d'enseignement ou à usage privé. Quiconque souhaitant utiliser les copies numériques à d'autres fins et/ou les distribuer contre rémunération est tenu d'en demander l'autorisation aux bibliothèques de l'ULB, en joignant à sa requête, l'auteur, le titre, et l'éditeur du (ou des) document(s) concerné(s).

Demande à adresser au Directeur de la Bibliothèque électronique et Collections Spéciales, Bibliothèques CP 180, Université Libre de Bruxelles, Avenue Franklin Roosevelt 50, B-1050 Bruxelles. Courriel : bibdir@ulb.ac.be

## 6. Citation

Pour toutes les utilisations autorisées, l'utilisateur s'engage à citer dans son travail, les documents utilisés, par la mention « Université Libre de Bruxelles - Bibliothèques » accompagnée des précisions indispensables à l'identification des documents (auteur, titre, date et lieu d'édition, cote).

## 7. Exemplaire de publication

Par ailleurs, quiconque publie un travail – dans les limites des utilisations autorisées - basé sur une partie substantielle d'une ou plusieurs copie(s) numérique(s), s'engage à remettre ou à envoyer gratuitement aux bibliothèques de l'ULB un exemplaire (ou, à défaut, un extrait) justificatif de cette publication.

Exemplaire à adresser au Directeur de la Bibliothèque électronique et Collections Spéciales, Bibliothèques CP 180, Université Libre de Bruxelles, Avenue Franklin Roosevelt 50, B-1050 Bruxelles. Courriel : bibdir@ulb.ac.be

## 8. Liens profonds

Les liens profonds, donnant directement accès à une copie numérique particulière, sont autorisés si les conditions suivantes sont respectées :

- a) les sites pointant vers ces documents doivent clairement informer leurs utilisateurs qu'ils y ont accès via le site web des bibliothèques de l'ULB ;
- b) l'utilisateur, cliquant un de ces liens profonds, devra voir le document s'ouvrir dans une nouvelle fenêtre ; cette action pourra être accompagnée de l'avertissement 'Vous accédez à un document du site web des bibliothèques de l'ULB'.

## ***Reproduction***

### 9. Sous format électronique

Pour toutes les [utilisations autorisées](#) mentionnées dans le présent texte le téléchargement, la copie et le stockage des copies numériques sont permis ; à l'exception du dépôt dans une autre base de données, qui est interdit.

### 10. Sur support papier

Pour toutes les [utilisations autorisées](#) mentionnées dans le présent texte les fac-similés exacts, les impressions et les photocopies, ainsi que le copié/collé (lorsque le document est au format texte) sont permis.

### 11. Références

Quel que soit le support de reproduction, la suppression des références aux bibliothèques de l'ULB dans les copies numériques est interdite.